

# la lettre

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



**Saint-Maximin : une rentrée dynamique !**

## J'ai rendez-vous avec mes élus !

Vos élus  
Édito

Pages 2 / 3

Travaux  
Urbanisme

Pages 4 / 7

Politique de  
la ville

Pages 8 / 9

Sports et  
vie associative

Pages 10 / 11

Affaires  
scolaires

Pages 12 / 13

Associations

L'Écho

Compte  
administratif

Pages 14 / 16

Vie  
économique

Page 17

Culture

Pages 18 / 19

Tribune libre  
État civil

Pages 20 / 21

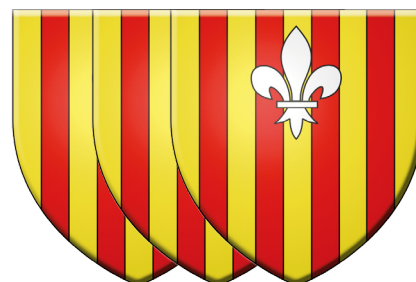
Patrimoine

Pages 22 / 23



**Alain Pénal,**  
Maire.

Secrétariat :  
04 94 72 93 27



**Jean-François Bart,**  
1<sup>er</sup> adjoint.

Délégué à l'urbanisme.  
Mairie annexe  
Service de l'urbanisme :  
04 94 86 50 10



**Serge Langlet,**  
6<sup>ème</sup> adjoint.

Délégué à la jeunesse  
et au sport.  
Service Sports et Vie  
associative :  
04 94 59 39 75



**Christine Lanfranchi  
-Dorgal,**  
2<sup>ème</sup> adjoint.

Déléguée aux finances.  
Service comptabilité :  
04 94 72 93 33



**Véronique Guérin  
-Poitrasson,**  
7<sup>ème</sup> adjoint.

Déléguée à la culture et  
à l'emploi.  
Mairie centrale :  
04 94 72 93 43 / 42 / 47



**Simone Couture,**  
3<sup>ème</sup> adjoint.

Déléguée aux affaires  
sociales, aux relations  
publiques et à la sécurité.  
Manifestations :  
04 94 72 93 26



**Gabriel Rinaudo,**  
8<sup>ème</sup> adjoint.

Délégué à l'action  
économique.  
Communauté de  
communes - Standard :  
04 94 59 40 29



**Jacques Freynet,**  
4<sup>ème</sup> adjoint.

Délégué aux équipements,  
à l'aménagement urbain,  
aux travaux et aux services  
techniques.  
Services techniques :  
04 94 59 49 62



**Olivier Barrau,**  
9<sup>ème</sup> adjoint.

Délégué à la politique  
de la ville.  
Service Politique de la  
Ville : 04 94 59 39 75



**Nicole Davico-Melek,**  
5<sup>ème</sup> adjoint.

Déléguée aux  
affaires scolaires.  
Service des affaires sco-  
laires : 04 98 05 91 55



**Olivier Roman,**  
conseiller municipal  
Chargé de la  
communication  
06 85 18 94 13

*En continu, toutes les informations, les contacts avec votre mairie, la vie à Saint-Maximin, en direct sur le site de la ville !*



Après avoir profité de la riche programmation culturelle qui a animé notre cité pendant l'été et qui l'a rendue, une fois encore, attractive pour vous et des milliers de visiteurs, c'est le temps de la rentrée. Elle reste placée sous le signe du dynamisme car de nombreux projets vont s'accélérer, se concrétiser et voir le jour.

La trêve estivale a été pour nos services l'occasion de préparer ce retour à l'école. Comme à l'habitude, les travaux d'entretien ont été menés dans les établissements. Les nouveaux règlements des accueils de loisirs et de la restauration scolaire permettent une gestion plus efficace, mieux anticipée, du service rendu aux parents et aux enfants. D'ailleurs, notre commune réaffirme son choix d'une restauration scolaire non privatisée. Et le « bio » fait aussi son apparition dans nos cantines ! Côté transports, le Conseil général du Var accompagne cette modernisation avec les nouvelles cartes de transports à puce électronique. Ici, le mot d'ordre est la modernisation du service public.

Cette dynamique communale s'exprime aussi au niveau des travaux et de l'aménagement urbain. La Maison de la Jeunesse et des Associations va être restructurée pour réunir, en un nouveau pôle de compétences, trois services majeurs à la population : les Affaires Scolaires, la Politique de la Ville, et la Vie Sportive et Associative. Vous serez reçus par un guichet unique avec pour objectifs un accueil centralisé et amélioré ainsi qu'une plus grande coordination entre ces services qui travaillent déjà en étroite collaboration.

La dynamique économique n'est pas en reste, avec les actions du FISAC, qui visent à animer l'activité commerciale du centre-ville. L'une des premières étapes s'est concrétisée par la création d'une nouvelle identité visuelle pour l'association qui donnera une meilleure visibilité aux commerçants et aux artisans. Parallèlement, le projet urbain que nous mettons en œuvre a été présenté aux acteurs économiques. Il matérialise notre volonté politique, par des aménagements qui préfigurent la ville de demain. Une ville sûre, grâce à la vidéoprotection ; agréable, avec la création de nouvelles liaisons piétonnes ; fluide, grâce notamment au contournement réalisé par le Conseil général du Var qui offre déjà de nouvelles possibilités de circulation et d'entrée de ville.

La rentrée sera donc positive et dynamique, à l'image de notre ville !

Votre Maire  
*Alain Pénal*

Directeur de la publication : A. Pénal  
Rédacteur en chef : O. Roman  
Comité de rédaction : A.-M. Lamia, C. Strunz-Amorello  
Maquette : P. Robin  
Photographies : P. Robin, associations, J.F.M., H. Dauphin.  
Impression : Delta Color - N° ISSN : 1148 649 X - 6800 exemplaires.



Le futur parking

## UN PARKING NEUF À 2 MINUTES DE LA BASILIQUE !

Cet été, profitant des vacances scolaires, la Commune procède à l'aménagement des parkings du Souvenir français, de l'impasse des Aires et du stade, au Nord du cœur de ville. De tels travaux effectués pendant le temps scolaire auraient mis en danger les centaines d'enfants qui fréquentent les deux ensembles entourant la zone. Ces travaux lourds s'inscrivent dans la volonté forte de multiplier l'offre en places de stationnement gratuites à proximité du centre-ville. Bientôt, 200 places y seront disponibles ; le stationnement organisé en petites alvéoles permettra de limiter les flux et ainsi de sécuriser les cheminements piétons, distincts de la chaussée. On a aussi veillé à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, en tout point du parking.



Les travaux en cours

## L'IMMEUBLE LOUIS ROSTAN

À l'origine, ce bâtiment abritait une citerne voûtée. Réaménagé à la fin du X<sup>ème</sup> siècle, il fut alors surmonté d'étages. Il abrita ensuite le Palais de Justice et les prisonniers en attente de jugement. Au-dessus se tenait le Palais de Justice. Récemment, il a servi de dépôt au service régional d'archéologie pour y conserver une importante collection d'objets.

Cet immeuble patrimonial témoigne d'une riche histoire à vocation publique. La Commune souhaite réaffirmer cette vocation de service public pour en faire un lieu d'accueil, d'échanges et de transmission de l'histoire communale.

Ce projet s'inscrit dans la valorisation de l'espace urbain et la redynamisation du cœur de ville. Installer un service public dans ce quartier, c'est donner le maximum de chances à la mixité sociale et à la reconstitution de liens sociaux.

Il s'agit aussi de créer des liens intergénérationnels, d'offrir de nouveaux espaces d'expositions et de promouvoir le travail réalisé par le service des archi-

ves municipales en créant des bureaux conviviaux dédiés à la consultation des documents.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 90 000 € H.T. ; son financement est partagé entre la commune, le syndicat mixte de pays de la Provence Verte, le conseil général du Var et le conseil régional P.A.C.A.



L'immeuble Louis Rostan

## DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE STADE RAOUL CHAVIGNOT



De meilleures conditions d'entraînement pour le rugby



## OBJECTIF ZERO FUITES !

Toujours à l'écoute des administrés, les services techniques s'emploient à traquer les fuites d'eau, peu écologiques et si coûteuses pour les citoyens et la collectivité. Pour cela, un marché a été passé avec la société Cred'eau pour un montant de 17 450 €.

## LA RÉNOVATION DES VOIRIES CONTINUE



Une magnifique rue Vaucanson bientôt rendue aux Saint-Maximinois



Le chemin du Deffends

## LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



Menuiseries à Jean Jaurès



Peintures à Jean Moulin avec les 'chantiers jeunes'

## LA FUTURE MAISON DES SERVICES À LA POPULATION

Plusieurs services municipaux dédiés à la population occupent des locaux inadaptés à leur vocation : d'une part, le service des Affaires Scolaires, dans des constructions modulaires vétustes, d'autre part, le service Sports et Vie Associative et le service Politique de la Ville, dans les espaces exigus du premier étage de la Maison de la Jeunesse et des Associations. Or, l'ouverture récente du Pôle Petite Enfance a permis de libérer les locaux de l'ancienne crèche, Boulevard Rey.

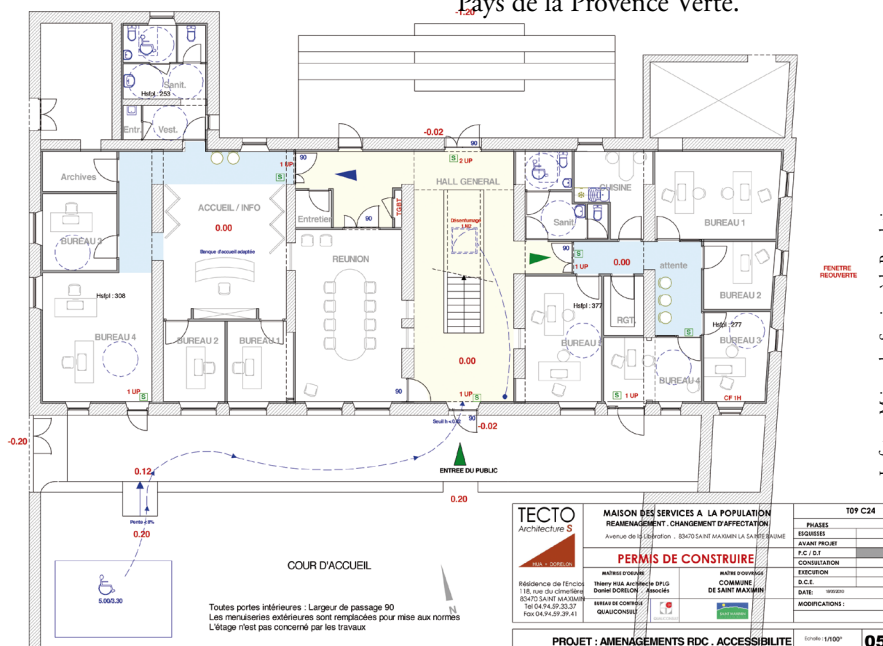
Soucieuse de l'efficacité des services publics et de l'optimisation de l'occupation des bâtiments communaux, la Commune a donc décidé de réaménager la 'M.J.A.' en optant pour la mutualisation et la rationalisation. Adapter les services aux exigences de la population, rendre l'administration plus lisible, plus simple, plus efficace, mettre en réseau et en synergie les services dédiés à la population, diminuer les dépenses de fonctionnement, voici les objectifs de ce projet. Ces trois services majeurs à la population seront donc regroupés au sein d'un seul et même pôle de com-

pétences, baptisé 'Maison des Services à la Population'. Un accueil unique permettra aux citoyens d'être renseignés et orientés efficacement : centralisation des démarches, décloisonnement des actions municipales, optimisation du service rendu.

Cette maison de la pluriactivité sera un espace multifonctionnel d'information,

d'orientation, de mise en relation et d'offre de services. La cohésion sociale et la solidarité s'en trouveront renforcées.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € H.T. La Commune est soutenue dans cette action par le Conseil général du Var, le Conseil régional P.A.C.A. et le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte.



La future Maison des Services à la Population

## PERSPECTIVES 2014 : LE PROJET URBAIN



*Vers une ville plus accessible et une circulation plus fluide*

> Créer de nouveaux parkings : Basilique, Entrée Nord, Souvenir Français, Lycée.

*500 places supplémentaires.*

*Une nouvelle vision, globale et cohérente pour tous les usagers*



> Désengorger la ville des flux majeurs de circulation



> Créer de nouvelles entrées de ville (route de Bras, entrée nord)



> Des aménagements déjà réalisés et en cours

La liaison Pré de Foire / Lycée Janetti (Réal Vieux)  
Rue Carnot, rue Vaucanson (liaison entre le parking du Pôle Enfance et la place Barboulin)

> Rendre l'accès et le cheminement des piétons plus sûrs et aisés

Création de nouveaux parkings, la création de liaisons douces pour le cheminement piéton : éclairage public écologique et économies d'énergie, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, nouveau plan de circulation en centre-ville.

*Pour un cœur de ville réhabilité, redynamisé et plus sûr*



*Le Pôle Culturel*

Un équipement indispensable au développement culturel de la ville qui offrira une salle de cinéma de 150 places, une salle de spectacle modulable de 450 places, une médiathèque, les locaux de l'École de Musique du Haut Var, etc.



*Le programme RHI*

La réhabilitation d'îlots d'habitats vétustes ou insalubres dans le centre ancien permettra la création de logements pour actifs.

*La vidéo-protection*

Une première phase avec 5 implantations prioritaires et une opération qui permettra d'augmenter la sécurité des usagers et des biens.



*Le FISAC pour revitaliser l'activité commerciale*

Un périmètre élargi pour tenir compte de toute l'activité économique, Des actions de dynamisation avec les associations de commerçants, Des programmes d'aménagements et d'investissement ciblés, Un Nouveau plan de circulation en ville.

*Maîtrise du foncier*

La municipalité a lancé un programme d'acquisition de parcelles pour préparer l'évolution démographique et proposer les infrastructures nécessaires : centre de secours, bâtiments publics, etc.



*Bonneval, un aménagement réfléchi et diversifié du développement urbain*

*Accès et desserte facilités*

Grâce aux infrastructures routières réalisées par le Conseil général du Var (voie de contournement de la ville, 3 giratoires), c'est toute la zone Est de la ville qui est désenclavée, reliée directement au centre-ville et aux réseaux routiers structurants.



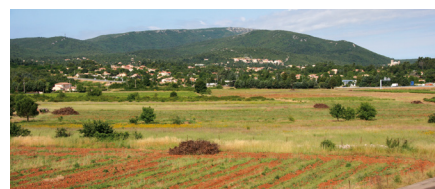
*Une zone 3 NA*

Un périmètre favorable et cohérent pour la création d'un nouveau quartier alliant équipements publics, habitats et activités économiques de services et de loisirs.



*Un quartier durable*

Une entrée de ville «vitrine», structurée par les espaces verts existants et préservant la richesse paysagère du Mont Aurélien et de la Sainte-Baume. Avec des solutions environnementales innovantes (couloirs végétaux prédominants, larges bassins de rétention, constructions écologiques, énergies renouvelables).



### LE CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE : UN OUTIL MAJEUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le C.U.C.S., instauré par l'État, repose sur la contractualisation avec les collectivités territoriales. La Commune a désigné parmi ses agents un référent chef de projet ; cette ressource est mise au service du C.U.C.S. pour effectuer un diagnostic de territoire, en partenariat avec la Préfecture et les autres collectivités, solliciter les différents acteurs locaux pour mettre au point un programme d'actions, trouver des financements, piloter, animer, assurer le suivi et évaluer ces actions.

Les quartiers visés prioritairement sont le centre ancien et le Deffends. Objectifs : améliorer l'attractivité et la qualité de vie, favoriser la mixité sociale, revitaliser le centre ancien, lutter contre l'habitat indigne avec la Communauté de communes, soutenir les projets d'équipements et d'animation de proximité.

Des actions concrètes menées par des associations et portées par le CUCS:

#### 1) Citoyenneté et Prévention de la Délinquance

La parole aux jeunes permet à des adolescents, parfois désœuvrés, de monter un vrai projet d'émission de radio. Cette action favorise le travail de groupe tout en améliorant l'expression orale et la confiance en soi de chaque jeune.



**Bienvenue les ados** met à la disposition des jeunes du matériel professionnel pour réaliser des enquêtes et des interviews sur des sujets de société,

suscitant ainsi leur intérêt pour l'actualité et la vie de la cité.

#### 2) Accès à l'emploi et Insertion

Des **Ateliers d'alphabétisation** aident les personnes d'origine étrangère ou française, de catégories sociales souvent modestes, à apprivoiser la langue française par la lecture et l'écriture. Littérature mais aussi informatique ou encore code de la route, l'objectif est de s'approprier les outils d'insertion sociale et professionnelle pour enrayer la marginalisation.

La **Plateforme d'aide à la mobilité** organise du covoiturage solidaire, des transports à la demande et le prêt de deux roues, pour atténuer l'isolement des personnes privées de moyen de locomotion ; elle recherche aussi des solutions à terme pour l'accès à un véhicule.

#### 3) Habitat, Cadre de vie et Participation des habitants

Le **Printemps des jeux** est une animation en centre-ville qui permet aux petits et aux grands de découvrir d'autres cultures, tout en favorisant une approche pédagogique des acquis citoyens (respect de règles, etc.).



L'opération **Jardilien** sensibilise les habitants du Deffends à l'autoproduction et les implique avec succès dans la réhabilitation de leur quartier.

Le **Ciné-débat** amène une offre culturelle de proximité, gratuite, propice à la convivialité et à l'échange, et produit du lien social

Une **Épicerie solidaire** associe aide

alimentaire responsable et insertion solidaire préprofessionnelle : plus de 230 personnes aidées !



#### 4) Réussite Educative

Une œuvre au centre permet aux Saint-Maximinois d'approcher des œuvres contemporaines prêtées par le F.R.A.C., autour notamment d'animations pédagogiques.

La **Passerelle entreprises - Lei Garrus** emmène les collégiens à la découverte du monde du travail, facilite leur orientation en valorisant leurs capacités et qualités propres ; on les aide aussi pour la recherche de stages ou d'entreprises d'accueil pour une alternance.

#### 5) Santé : informer les professionnels en contact avec le public des différentes formes d'addiction à l'alcool



## LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

La loi du 5 mars 2007 donne obligation aux communes de plus de 10 000 habitants de se doter d'un C.L.S.P.D. Cette loi renforce les pouvoirs du maire pour lutter contre l'insécurité et faire reculer la délinquance. En lien avec le Préfet et les procureurs de Toulon et Draguignan, 4 axes prioritaires ont été définis sur le département du Var :

- prévenir plus efficacement les actes de malveillance dans les lieux de la vie quotidienne,
- repérer afin de mieux prévenir les actes de délinquance des mineurs et responsabiliser les parents,
- rappeler les valeurs communes de la société et aider les victimes,
- renforcer la dynamique avec les partenaires locaux.

Ces objectifs sont adaptés, bien entendu, aux besoins de notre commune. La qualité de vie à Saint-Maximin est connue de tous. Cependant, Monsieur le Maire reste très vigilant et attentif à tous les actes d'incivilité, de dégradation et les nuisances diverses qui polluent la vie quotidienne des Saint-Maximinois.

Quelques exemples d'actions concrètes inscrites dans le C.L.S.P.D. :

- **La sécurisation des abords scolaires** et dans les transports scolaires, grâce au travail de médiation de nos animateurs ;
- **La lutte contre le décrochage scolaire** dans le cadre de la cellule de veille éducative en partenariat avec les établissements scolaires et les services municipaux ;
- **Les chantiers de jeunes**, régulièrement proposés, qui apprennent à travailler et à vivre ensemble dans le respect mutuel ;



- **La cellule de veille sécurité**, lieu où sont exposés régulièrement les nuisances dont sont victimes les habitants. L'ensemble des services concernés

(gendarmerie, police municipale, directeurs des établissements scolaires, services municipaux, etc.) se réunissent autour du maire pour trouver des solutions et faire cesser ces troubles ;

- La mise en place de la **vidéo-protection** afin de renforcer la sécurité et lutter contre les incivilités et les dégradations des lieux d'habitation, des zones d'activités, des équipements municipaux et du patrimoine, etc. (cf plan) ;
- **L'Antenne de Justice et du Droit**, service public ouvert à tous, très sollicité (près de 4500 demandes en 2009). L'accès au droit et à la justice pour tous est l'axe prioritaire de cette structure, grâce à des spécialistes qui répondent à toutes les questions liées à la vie quotidienne (famille, logement, travail, régulation des conflits, violences, aide administrative, etc.). Les personnes victimes d'infraction et de violences sont accueillies en priorité et reçues par des juristes et des psychologues afin de les aider et parfois les accompagner tout au long de la procédure en justice. Le personnel de l'A.J.D. est à l'écoute et, en toute confidentialité, aide les usagers à faire certaines démarches utiles à la résolution de la situation (décodage de la procédure, aide au courrier, orientation et mise en relation avec le bon interlocuteur, remise de requêtes destinées au tribunal compétent, dossier d'aide juridictionnelle, etc.).



L.A.J.D. Place Jean Mermoz. 04 94 86 65 10

### FAIRE DU SPORT EN TOUTE SÉCURITÉ



Les activités physiques et sportives sont en plein essor à Saint-Maximin et prennent une importance considérable dans la vie de la cité. En tant que propriétaire de bâtiments mis à disposition pour les associations afin de pratiquer leurs activités, la Commune est soumise à une réglementation très stricte. En étroite collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les services municipaux doivent donc être extrêmement vigilants à ce sujet. Cet article expose le contenu de cette réglementation.

Un établissement d'Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) est une structure, fixe ou mobile (en salle ou en pleine nature), permettant la pratique d'activités physiques ou sportives (mise à disposition de moyens matériels et/ou encadrement) sur une certaine durée. Cette durée peut être de quelques mois (établissements saisonniers comme les écoles de ski ou les bases de voile l'été) ou permanente (comme les clubs sportifs ou salles de sports), mais aussi discontinue (activités dominicales par exemple). Les établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives sont soumis à une déclaration auprès de la préfecture (s'adresser à la D.D.C.S.) deux mois au moins avant leur ouverture. Toute association sportive, agréée par l'État ou non, est donc considérée comme un établissement d'activités physiques et sportives.

#### *Les conditions d'exploitation d'un établissement d'APS*

Pour exploiter un établissement d'activités physiques et sportives, il faut réunir les conditions suivantes :

- **honorabilité** : l'exploitant ne doit pas avoir subi de condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus au paragraphe III de l'article 43 de la loi 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée ;
- une **assurance** responsabilité civile est obligatoire et ses clauses doivent être conformes au décret n° 93-392 du 18 mars 1993 ;
- l'établissement dans lequel les activités sont pratiquées doit offrir des garanties d'**hygiène et de sécurité**. L'exploitant est tenu d'afficher :
  - la copie des **diplômes** des personnes exerçant dans l'établissement,
  - leur **carte professionnelle** et **récépissé de déclaration** les concernant,
  - les textes définissant les **garanties** d'hygiène et de sécurité et les normes techniques applicables,
  - l'**attestation d'assurance** en responsabilité civile,
  - le **tableau de l'organisation des secours** avec les numéros de téléphone des services d'urgence.

Il doit également détenir une trousse de secours pour les premiers soins en cas d'accident et disposer d'un moyen de communication pour alerter les services de secours.



En cas d'accident grave ou de toute modification des éléments de la déclaration, notamment en ce qui concerne les activités de l'établissement et le personnel d'encadrement, contacter la D.D.C.S.



### Le contrôle des établissements d'APS

Afin de veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'organisation, au fonctionnement et à l'encadrement des APS, des contrôles sont effectués régulièrement par les agents des Directions Régionales et Départementales de la Cohésion Sociale.

Ces contrôles portent plus particulièrement sur le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'encadrement.

Ils portent aussi sur les obligations de l'éducateur :

- qualification
- déclaration administrative (carte professionnelle)
- honorabilité (bulletin n°2 du casier judiciaire)
- aptitude médicale

### Les mesures administratives et pénales

Tout établissement exerçant hors du cadre légal s'expose à des sanctions administratives et/ou pénales. Celles-ci sont prises respectivement par le préfet du département et le procureur de la république.

*Sanctions administratives:* opposition à l'ouverture ou fermeture temporaire voire définitive de l'établissement.

*Sanctions pénales :* 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende pour exercice contre rémunération ou exploitation d'un établissement où se pratique une APS sans déclaration, ou encore emploi d'une personne sans les qualifications requises.



Source : site internet de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale en P.A.C.A.

Les textes de référence :

Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984

Décret n° 93-1101 du 3 septembre 1993 relatif à la déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et la sécurité de ces activités

Arrêté du 13 janvier 1994 relatif à la déclaration d'ouverture prévue aux articles 1 et 2 du décret n° 93-1101

Avis aux fabricants, importateurs, distributeurs et installateurs de piscines (J.O n° 107 du 8 mai 2003 page 8034)

Pour tout renseignement complémentaire :

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale**

94, boulevard Desaix 83000 Toulon  
04 94 16 90 90

Et toujours :

**Service Sports et Vie associative**

Bd Rey - 04 94 59 39 75

associations@st-maximin.fr



### TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil général du Var innove grâce à de nouvelles cartes de transports (*cf. encadré infra*). Ces cartes à puce électronique contiennent la photographie de l'élève incrustée. Les parents règlent la somme de 50 € par enfant pour l'année scolaire (même tarif que 2009-2010). Pour toutes les familles de 2 enfants et plus, la mairie prend à sa charge 40 € par carte à partir du deuxième enfant.

### RESTAURATION SCOLAIRE

La Commune poursuit sa politique de service public en offrant une prestation cantine accessible et de qualité.



Les 'Tatas' de la cantine

Le prix du repas sera de 2,72 € cette année ; le coût réel est d'environ 9€. La Commune prend donc à sa charge la différence, soit environ 7 €, dans le souci de l'intérêt général et du service public.

Le nouveau règlement de la restauration scolaire a pour objectif d'optimiser la gestion du service en anticipant d'un mois son organisation afin d'assurer la sécurité de vos enfants, que l'on ne peut encadrer correctement qu'à la condition de connaître leur nombre exact.

Toujours dans la recherche de la qualité, la Municipalité a répondu cette année pour la première fois à une demande des parents concernant la restauration biologique. L'expérience a été faite sur deux repas, pendant lesquels les parents ont pu rencontrer leurs élus venus relayer le projet.

Essai concluant ! Les élus réfléchissent à une suite à donner...

### DES ÉCOLES CITOYENNES A SAINT-MAXIMIN

En 2008-2009, le projet « Éco-École » de l'école primaire Victor Hugo avait

pour thème « L'ALIMENTATION ». Le bilan avait été positif, avec notamment la réalisation de panneaux informatifs sur les apports alimentaires, affichés dans le réfectoire afin de sensibiliser les enfants à la composition de menus équilibrés ou encore la plantation, l'observation et la dégustation de cultures de saison dans le cadre d'un jardin pédagogique.

Pour 2009-2010, le thème retenu était celui de « L'EAU ». Les actions prévues : installation de robinets économes, récupération des eaux de pluie, arrosage raisonné du jardin pédagogique grâce à un goutte-à-goutte automatisé, etc. Le bilan sera fait à la rentrée.

Ces projets citoyens sont l'occasion d'un véritable travail de fond sur de nombreuses questions ; l'école n'hésite pas à solliciter la collaboration de la mairie en ce sens. Ils permettent également d'impliquer les enfants, notamment au niveau du diagnostic qu'ils effectuent eux-mêmes. Un vrai projet d'avenir, donc, pour que les enfants d'aujourd'hui soient les acteurs de l'écocitoyenneté de demain !

### Modalités d'utilisation des cartes électroniques de transports scolaires 2010 /2011

- valider la carte sans la retirer de son étui de protection chaque jour lors de la montée dans le car en la posant sur le pupitre quelques instants (un voyant vert s'allume si la carte est valide),
- conserver la carte pendant 5 ans,
- s'inscrire à chaque rentrée aux transports scolaires ; une amende peut être infligée en cas de contrôle pour non-présentation du titre ou utilisation frauduleuse.

### Renseignements concernant le Titre de Transport

Les cartes peuvent faire l'objet de modifications à distance pour :

- l'invalidation du titre en cas de perte, vol ou détérioration,
- la modification de paramétrage pour les transports utilisés, l'établissement scolaire fréquenté et la résidence de l'élève,
- la suspension temporaire en cas de sanction infligée.

La carte ouvre un droit au transport pour les périodes scolaires hors week-end et vacances scolaires à :

- pour les demi/pensionnaires et externes : un aller-retour domicile-établissement scolaire par jour
- pour les internes : deux allers-retours domicile-établissement scolaire par semaine

Dans les cas de correspondances avec la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, cette carte permet aussi un aller-retour dans les mêmes conditions indiquées ci-dessus entre la gare routière de Toulon et l'établissement scolaire concerné.

*Duplicata de la carte* : En cas de perte, vol, détérioration de la carte électronique sans contact, la famille peut demander un duplicata payant auprès de la Gare Routière de Toulon (04 94 24 60 00). Dans l'attente de la nouvelle carte, la famille devra s'acquitter des voyages effectués.

Les photos sont mémorisées électroniquement pour reproduction.





## TÉLÉTHON 2010 LA PLUS GRANDE CHORALE DE FRANCE À SAINT-MAXIMIN !

Vous aimez chanter ?... Venez partager une belle aventure et relever le défi !

Comme chaque année, l'association « Ansliné dans le ♥ de Pari-T » organise une action pour soutenir le Téléthon à Saint-Maximin. Pour l'édition 2010, nous nous lançons le défi de réunir « la plus grande chorale de France ». En tant que présidente, j'ai demandé à Véronique Guérin d'assurer la direction de ce chœur amateur. Pour relever ce défi, nous comptons sur la présence et la motivation des associations et de tous les Saint-Maximinois, pour participer à cette action citoyenne et artistique.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 16 septembre à 18 h 00 à la salle Neptune (M.J.A.).

Trois répétitions sont prévues : les samedis 30 octobre, 6 et 13 novembre de 14h30 à 17h30. Elles auront lieu dans la basilique, et nous remercions à cet égard les pères Paulins pour leur collaboration. Le programme sera constitué d'une dizaine de chansons françaises populaires.

Le concert sera donné le samedi 4 décembre en fin de matinée.

Lors de la répétition du samedi 13 novembre, un C.D. sera enregistré. L'intégralité des bénéfices de sa vente sera reversée à l'A.F.M. Téléthon. Ainsi, même si le chant n'est pas dans vos cordes, vous pourrez toujours participer à cette grande cause !

Joèle Saccoccio - 06 60 10 64 90  
anslinedscoeurparit@hotmail.fr

## LE HAND-BALL CLUB DE SAINT-MAXIMIN 83

La Fédération Française de Handball a décidé d'accorder le label de bronze « école de handball » du Handball Club de Saint-Maximin pour la saison 2009-2010. Le label national *école de handball* a vocation de distinguer parmi les 2400 clubs français, ceux qui portent toute leur attention au développement de la pratique destinée aux enfants de moins de 12 ans.

Samedi 12 juin à La Crau, la future équipe féminine des moins de 18 ans a obtenu sa qualification pour le Championnat de France. Quatre équipes (HBCSM83, La Crau, ASPTT Nice et US Cagnes sur Mer) se disputaient cette qualification, pour 2 places en championnat, 2 places étant déjà acquises pour l'AS Cannes et Toulon St-Cyr Var Handball. Le HBCSM83 se présentait avec une équipe composée à 80% de jeunes filles de moins de 16 ans, vice-championnes de Ligue Côte d'Azur sortantes.

Les joueuses de moins de 16 ans : Justine (gardien de but), Audrey, Carla, Elodie, Léa, Marion, Marine, Marine

Les joueuses de moins de 18 ans ( première année ) : Gaëlle et Alexia

Les autres joueuses (excusées, non qualifiées, etc... ) vice-championnes du Var et de la Ligue CA : Camille (gardien de but), Cassandra, Chloé D, Chloé S, Julie, Floriane, Mégane

## LE CLUB DE BOXE AUTONOME

À l'honneur : Steven Bazin (catégorie Junior, super léger). Il a débuté la boxe en octobre 2009 et fait son premier combat le 9 janvier 2010. Depuis, il enchaîne les titres :

Champion Départemental le 9 Janvier 2010

Champion Régional le 20 Mars 2010

Champion Inter régional le 14 Avril et le 22 Mai 2010

Champion du Critérium National, demi finale le 5 Juin 2010

Champion de France le 6 juin 2010 à Angers



## LES CINÉ-DEBATS

La Commune, Ciné 83 et l'Association *Agissez dans votre ville* vous proposent la saison 2 des Ciné-débats, un jeudi par mois, dans l'amphithéâtre du Lycée Maurice Janetti, à 20h00.

Au programme pour de nouveaux débats inter-générationnels cette année :

### Judi 30 Septembre :

*Soyez Sympas, Rembobinez*

Comédie de Michel Gondry

Débat : Rôle du cinéma dans la société

### Judi 21 Octobre

*Valse avec Bachir*

Film d'animation de Ari Folman

Débat : Traumatismes de guerre

Dates Suivantes : jeudi 25 novembre, jeudi 16 décembre, jeudi 27 janvier, jeudi 24 Mars,

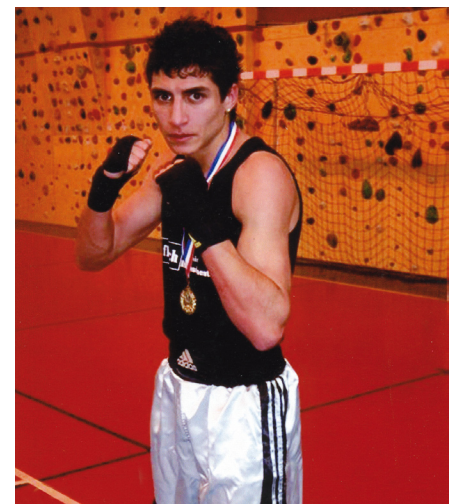
Judi 14 Avril : film sur le thème du Jeu pour ouvrir le 3<sup>ème</sup> Printemps des Jeux organisé par *Agissez dans votre ville*.

Judi 19 Mai : thème choisi pour participer à la *Semaine du Film Hispanique* qui se déroulera du 16 au 21 Mai au Lycée.

Pour plus d'informations :

[cinedebat.canalblog.com](http://cinedebat.canalblog.com)

*Agissez dans votre ville* sera présente au Forum des Associations et proposera un vote pour le choix des films projetés de novembre à mars. Venez nombreux !



*Dans chaque écho, une association vous est présentée en quelques mots, afin que soyez informés de l'offre associative à Saint-Maximin et que vous puissiez rejoindre celle(s) qui vous intéresse(nt).*



### *Aïkido, discipline martiale et art de vivre*

L'Aïkido comme toutes les disciplines traditionnelles japonaises est la forme moderne et pacifique d'un ancien art martial : l'Aïki-jutsu, lui-même issu du Ken jutsu, pratique du sabre. L'aïkido est donc un budo (méthode d'éducation issue d'un art martial japonais) fondé par Morihei Ueshiba entre 1930 et 1960. Le terme japonais aïkido est composé de trois kanji (lus en lecture chinoise) signifiant :

Ai : Harmonie,  
Ki : Énergie,  
Do : Voie.

L'Aïkido se traduit par l'étude ou la recherche de la coordination mentale et physique de l'énergie. En tant que telle, elle représente une excellente discipline dont la pratique régulière conduit au parfait équilibre du corps et de l'esprit. L'aïkido se compose de techniques avec armes (bâton : Jô, sabre : Boken, couteau : Tanto) et à mains nues utilisant la force de l'adversaire ou plutôt son agressivité et sa volonté de nuire. Avec ses principes de non-violence et de non-opposition, l'Aïkido cherche avant tout à dissuader et neutraliser l'agressivité d'un adversaire. L'aïkido peut être considéré comme la concrétisation du concept de légitime défense : une réaction proportionnée et immédiate à une agression. En fait, dans l'es-

prit de l'aïkido, il n'y a pas de combat, puisque celui-ci se termine au moment même où il commence. Le choix de l'aïkidoka est donc de calmer plutôt que de détruire. Le terme de non opposition sous-entend non pas faiblesse ou fuite mais au contraire grande détermination et attitude positive.

L'aïkido est pratiqué par des femmes, des hommes et des enfants de toutes tailles et âges. Le but de la pratique est de s'améliorer, de progresser (techniquement, physiquement et mentalement) dans la bonne humeur (Morihei Ueshiba insistait beaucoup sur ce point). Ne sont montrées que des techniques respectant le partenaire. Particulièrement complexe, son utilisation en combat réel nécessite un haut niveau de pratique. De plus si les techniques restaient basées sur l'académisme classique, elles étaient adaptées à un style combatif. L'aïkido n'est donc pas un moyen pour apprendre à se battre mais permet de se préparer autant physiquement (souplesse, rapidité, musculature), mentalement (rester calme en toutes circonstances) que techniquement (respecter la distance de sécurité, trouver l'ouverture, se placer, gérer plusieurs attaques simultanées) à l'éventualité d'attaques de toutes sortes (et pas seulement des attaques codifiées). Au travers de techniques martiales, l'aïkido loin de toute compétition sportive, aide le pratiquant à se construire à devenir solide

conscient et responsable. Le travail assidu et répété de mouvements visant à débloquer le corps et l'esprit conduit l'Aïkidoka à vivre en harmonie avec tout ce qui l'entoure.

**L'Association AÏKIDO St-Maximin** a été fondée en 1969 par Roberto ARNULFO, 6<sup>ème</sup> DAN Diplômé d'Etat. Il a conduit le club pendant 20 ans, initiant et formant plus de 500 Saint-Maximinois à la pratique de cet art. Aujourd'hui le club comptant une trentaine de membres (une quinzaine d'enfants et autant d'adultes) est animé par Jean-Marie RODRIGUEZ, 2<sup>ème</sup> DAN Diplômé d'Etat, élève de Maître ARNULFO depuis 1978. L'aïkido se pratique à Saint-Maximin dans la salle des arts martiaux, boulevard Rey (derrière la Perception)

- Pour les adultes (à partir de 16 ans) : les lundis et mercredis de 19h à 21h
- Pour les juniors débutants et les 1<sup>ère</sup> année (6 ans révolus) : le lundi de 18h à 19h
- Pour les juniors confirmés : le mercredi de 18h à 19h.

### *L'Aïkido et les enfants*

Comme beaucoup de sports, les enfants peuvent pratiquer l'aïkido dès l'âge de 6 ans. Mais contrairement, aux adultes les cours proposés aux enfants sont basés sur une pédagogie plus ludique. L'enseignement propose surtout des mouvements à base de déplacements, d'esquives, pour une réponse martiale, c'est à dire apprendre à dompter le stress. Avoir un réflexe de déplacement plutôt qu'un réflexe de panique, développe non seulement le côté physique mais aussi le côté mental. La technique, au départ, n'a pas beaucoup d'importance, et l'enseignement s'attache d'abord à la forme, plus qu'à l'efficacité. L'enseignement est réalisé à partir de jeux éducatifs, pour permettre à chacun de développer ses propres

compétences afin de les aider à s'épanouir. L'aïkido leur apprend la maîtrise de leur corps, le respect du partenaire, tout en leur permettant de s'extérioriser et de libérer toute l'énergie qu'ils possèdent en eux. Ils améliorent de fait leur motricité, la synchronisation de leurs gestes tout en canalisant cette énergie.

## Les compétitions

En Aïkido, il n'y a pas de compétitions, donc pas de nécessité de préparer à des activités musculaires et articulaires supplémentaires. L'absence de compétition permet aussi un enseignement basé sur d'autres valeurs que celles de la dominance et de la supériorité phy-



## Les armes

L'aïkido pour les enfants, c'est aussi la pratique des armes : le sabre et le bâton. C'est un complément utile à la compréhension des techniques à mains nues. Outre l'aspect de la motivation, cette approche permet une grande variété de jeux et d'exercices qui renforcent les éléments indispensables à une bonne pratique, telle que :

- La vigilance.
- L'intégrité.
- La précision.
- La latéralisation du corps et des mouvements.
- La concentration
- Etc...

Par l'observation des règles strictes, nécessaire à cette pratique, les armes sont utilisées dans le cadre du contexte historique du SAMOURAÏ. Dans ces conditions, les enfants arrivent à comprendre que le JÔ et le BOKEN ne sont pas des jouets, mais des objets particuliers qui doivent être respectés.

sique sur l'autre. D'ailleurs en Aïkido il n'y a pas d'adversaires mais uniquement des partenaires. L'enseignement aux enfants est une tâche difficile, mais avant tout, il s'agit de leur transférer des valeurs humaines comme l'honnêteté, la dignité, la loyauté, l'esprit de groupe... Les enfants ont besoin d'avoir confiance, d'avoir le respect d'eux même et des autres. C'est dans la famille que l'enfant apprend ces valeurs, l'Aïkido a la charge de les développer.

## BASKET : Les champions du Var !

G. PATENOTRE, A. SQUILLACI,  
A. RAIGNAULT, V.GOSSELIN,  
A. BARANIEKI, G.THOMAS,  
M. LAMBERT, S. DENIS,  
A. ELLIEN, R. RODRIGUEZ,  
L. MORAGUES, A. GALLIEN,  
L. RENCUREL, R. ALBARET.

Le coach : M. Jean Baranieki  
La coach adjointe : Melle Marine Gillet

## JUDO CLUB SAINT-MAXIMIN



Justine Vincent a fait une très bonne saison sportive. Depuis septembre dernier, la judokate du Judo Club St Maximin a intégré Le pôle France Marseille où elle s'entraîne vingt heures par semaine. Elle retourne le vendredi soir au club pour travailler l'aspect technique avec son professeur de judo diplômé d'État Mansour Diaf, ceinture noire 4ème Dan, avec lequel elle a commencé le judo à l'âge de quatre ans. La saison dernière, Justine a terminé vice-championne de France à Calais, championne du Var, championne de ligue, championne d'académie UNSS, 3ème au tournoi d'Avignon et vice-championne d'inter régions. Elle vient de passer Junior, cette saison sera très chargée de tournois nationaux sur toute la France.

Depuis le mois de juin, le Judo Club compte deux nouvelles ceintures noires : Justine Vincent et Jérémie Cayole.

Cet été, le club a envoyé quatre de ses élèves pour une semaine au stage national à Volvic, encadré par Larbi Benboudaoud, (entraîneur de l'équipe de France, champion du monde, double champion d'Europe, vice champion olympique), afin de les récompenser de leurs performances : Justine Vincent, Aurélie Stéphanian, Grégory Matence, Jérémy Lupy.

Le club existe déjà depuis 23 ans et compte 170 licenciés pour la saison 2009/2010. Il accueille les enfants à partir de 4 ans.

La reprise se fera début septembre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 08 02 43 35.



Saison  
2010 - 2011



Reprise des cours le lundi 13 septembre 2010.

Gym : Fitness, cardio-pump, step chorégraphié, Aerodance, Stretching Postural et Pilates.

Danse : Modern'jazz , Hip- Hop, Stages de danse africaine et contemporaine.

Danse de salon : Rock, Salsa ,Tango, Cha-cha, Country, etc.

Enfants, ados, adultes, du lundi au samedi, Venez nous rejoindre pour partager un moment de détente et de loisir de qualité avec des animateurs confirmés.

Cours ludiques, échauffement, cardio avec steps et LIA.

Renforcement musculaire avec poids, haltères, pumps, elastibands, etc...

Méthode Pilates avec Flexoring

Gala de fin d'année : Modern'jazz , Hip- Hop et gym chorégraphiée.

Cours d'essai gratuit.

Tarifs attractifs, forfaits.

Renseignements :

06 98 51 80 04 et 06 89 80 80 76 ou :  
stmaxgym@free.fr

Association loi 1901- Affiliation F.F.E.P.M.M. Agrément jeunesse et sports 83 S 800 - Affiliation ANCV



Propose les ateliers suivants :

□ *Techniques du dessin* avec Nathalie Demazeau, topographe diplômée ingénierie et architecture, le lundi de 9h30 à 11h30.

□ *Aquarelle* avec Laurence Gallard, diplômée de l'École Supérieure d'Art Moderne (E.S.A.M.), le lundi de 14h à 16h30 ou le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 13h30 à 17h30.

□ *Initiation à l'enluminure* avec Laurence Gallard, le jeudi de 9h à 11h.

□ *Peinture à l'huile*, acrylique avec Jean-Luc Myskowski, diplômé arts déco et graphisme, le jeudi de 14h30 à 17h.

□ *Art de l'encadrement* avec Sylvie Héroult, le vendredi de 9h à 11h.

Mais aussi !

□ *Stage création aquarelle* une fois par trimestre,

□ *Modèle vivant* une fois par mois, rando croquis, expositions.

□ *Sorties culturelles* dans les musées de la région. **Saison 2009 / 2010:**

*Georges Rouhault* - Musée de l'Annonciade Saint-Tropez,

*De la scène au tableau* - Musée Cantini et *Il s'invitent à la vieille charité*, à Marseille,

*Alechinsky* - Musée Granet, Aix en Provence.

Voyage culturel en Europe :

**Rome** (Vatican, Villa Borghese, etc.)

**Tous les cours se déroulent Espace de la gare, salle Orient-Express.**

Dans une ambiance conviviale, les ateliers sont des lieux de partage, d'échanges artistiques et d'enrichissement personnel.

Ils sont ouverts à toute personne souhaitant s'initier ou se perfectionner dans une ou plusieurs de ces disciplines.

Exposition de l'atelier Aquarelle '*Les grands formats*'

Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2010, Cave cantarelle, Saint-Maximin.

Renseignements : 06 70 90 16 00

<http://www.artemporel.infos.st>



Retrouvez les associations sur le site de la ville :  
[st-maximin.fr](http://st-maximin.fr)

## O.S.M. - saison 2010-2011 - Dates de reprise des entraînements

Pôle ADULTES	SENIORS et U 19	Date de reprise des entraînements	Responsable : Eric BERGIA
	PH b	26-juil-10	Eric BERGIA
	Promotion de 1 <sup>ère</sup> division		Gérard D'ANNA et Patrick MEZAGUE
	U 19	16-août-10	CHAGUER Sofiane et ROUX Roger
Pôle JEUNES	depuis les U6 jusqu'aux U 17		Responsable : Julien PINTO
	U17 Excellence	16-août-10	Fabrice USSEGLIO et Kévin SERES
	U 17 Pre-excellence		Maxime LAGARRIGUE
	U 15 Promo-Ligue	02-août-10	Daniel PAYAN et Xavier PIAZZO
	U 15 Excellence		Daniel GIACOMI
	U 13	18-août-10	Cédric GUILLEMONT Mohamed EL MAHBOUB - Omar LARINOUNA - Patrick GIROUX
	U 11 - U 10	18-août-10	Patrick TORRES Fred ROSAS - Fred PLANTARD - Fred CELESTRA + Antoine et Philippe CHARTRES - Jean-Pierre LAURENS - Farid BENIDIRI
	U 9 - U 8 - U 7	01-sept-10	Frédéric LORCET REIG David - BELKAÏM Roger - à compléter
	U 6 - Ecole de football		Patrice BLASI



## VOS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### École maternelle Grand Pin

Route de Bras  
04 94 59 83 70  
Directrice : V. Prudon

### École maternelle Paul Barles

Route de Marseille  
04 94 59 83 99  
Directrice : M.-T. Latte

### École maternelle Paul Verlaine

Chemin des Vertus  
04 94 78 00 36  
Directeur : F. Franceschini

### École élémentaire Paul Barles

Route de Marseille  
04 94 59 34 05  
Directeur : J.-M. Zammit

### École élémentaire Jean Jaurès

Chemin du Moulin  
04 98 05 91 40 / 41  
Directrice : M. Venet

### École élémentaire Jean Moulin

Chemin des Vertus  
04 98 05 91 43 / 44  
Directeur : M. Basacco

### École primaire Victor Hugo

Chemin de la Gare  
04 94 04 12 16  
Directrice : M. Plenecassagne

### École primaire privée Sainte-Marie-Madeleine

Quartier du Prugnon.  
04 94 78 01 34  
Directrice : N. Busca

### Collège Leï Garrus

Quartier les Anges  
04 94 78 15 06  
Principale : L. Collé

### Collège Henri Matisse

Route de Nice.  
04 94 86 50 50  
Principal : P. Morelle

### Lycée d'Enseignement Agricole Professionnel

Quartier du Prugnon  
04 94 86 52 93  
Directeur : C. Brayer

### Lycée Polyvalent Maurice Janetti

Quartier Mirade  
04 98 05 93 50  
Proviseur : P.-Y. Labouz

### Centre de Formation des Apprentis (C.F.A.)

Chambre des métiers du Var  
Quartier le Déffends  
04 94 37 10 50  
Directeur : M. Lonjon



À Saint-Maximin, le Conseil général du Var réalise pour vous le nouveau Collège Leï Garrus. Construits en 1978, les bâtiments qui ne répondaient plus aux normes techniques et pédagogiques seront restructurés et réhabilités selon les normes Qualité Environnementale et dans le respect de la réglementation d'accessibilité. L'établissement sera aussi agrandi. Le nouveau collège conservera tous ses atouts : centralité et tranquillité, vue dominante, cour protégée. La restructuration permettra une intégration en douceur dans l'environnement immédiat. Sans renier son passé et son ancrage dans le paysage de Saint-Maximin, le collège doit muter dans son rapport à notre société. Et, en plus des équipements

pédagogiques, un auditorium de 130 places sera mis à disposition des associations et de la ville.

La nouvelle entrée, plus spacieuse, donnera accès à la cour et permettra l'utilisation extrascolaire de l'auditorium. La demi-pension sera rénovée. Les parkings et la dépose des cars sont aussi concernés. Les espaces verts bénéficieront d'une refonte complète.

Des matériaux pérennes ont été choisis pour un entretien limité du bâtiment, dans une logique de développement durable, tout comme le projet thermique : chauffage partagé entre gaz et bois, pompe à chaleur réversible pour l'auditorium et installation solaire.

Ce grand projet est l'expression de la volonté du Président du Conseil général, extrêmement soucieux de l'équipement public, notamment quand il s'agit d'éducation.

Budget total consacré à cette opération : 21 500 000 € TTC.

**Réouverture le lundi 2 mai 2011.**

**Service des Affaires Scolaires** - Responsable du service : N. Rouvier

Chemin des vertus - 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - Tél : 04 98 05 91 50 / 52 / 55 Fax : 04 98 05 51 53  
Courriel : [affairescolaires@st-maximin.fr](mailto:affairescolaires@st-maximin.fr)

Accueil : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Périodes de vacances : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

« Le vote de ce document est une étape qui mérite toute l'attention des élus. À la lecture de ces chiffres, nous pouvons ressentir quelle a été la vie de notre ville pendant une année. Son ossature et sa structure disent mieux que tout ce qui a été privilégié ou peut-être laissé de côté, les opérations menées à bien ou les indicateurs à surveiller, dans un contexte économique toujours contraint. Les points que nous devons retenir de cette année financière sont les suivants :

### Pour la section de fonctionnement

1) Un effort marqué a été fait afin d'être le plus en phase possible entre les inscriptions de dépenses et de recettes et leur réalisation. Le pourcentage de consommation des crédits oscille entre 98 et 99 % par rapport à notre prévisionnel. Ceci démontre une honnêteté et un choix de rigueur dans la présentation de nos budgets.

2) Une progression de nos dépenses de Personnel maîtrisée et en recul par rapport à l'année précédente. En effet, de 2007 à 2008 la progression était de 7%, de 2008 à 2009 elle n'est que de 5% environ. Nous allons encore améliorer nos efforts, non pas par une politique de restriction non réfléchie, mais par une gestion accrue des Ressources Humaines ; et j'en profite pour remercier l'équipe administrative qui a en charge cette mission de RH depuis de nombreuses années pour le travail effectué dans ce sens.

3) Des charges financières en baisse : ce poste fait l'objet d'une surveillance constante. Cette année nous n'avons pas eu recours à une ligne de trésorerie et nous n'avons pas fait de prêts, ce qui a permis d'alléger nos frais financiers.

4) Les autres dépenses de fonctionnement sont restées constantes mais ce fut un choix, car nous voulons continuer à aider nos associations, véritable poumon de vie de notre ville. Nous voulons continuer à maintenir les animations envers les jeunes et les enfants au travers de services municipaux comme le service Sports et Vie Associative et le service Politique de la Ville. Nous voulons continuer à offrir à la population des actions culturelles et de loisirs de qualité, des animations variées et ce tout au long de l'année. Nous voulons continuer à améliorer le bien-être des usagers en nous efforçant de rendre notre ville plus propre et plus accueillante et nos bâtiments publics en phase avec la demande de nos administrés. Nous sommes un service public et à ce titre, nous avons un devoir de restitution aux Saint-Maximinois des actions qui sont menées.

### Pour la section d'investissement

1) La dette : Cette année, la prudence plus que jamais a été présente pendant l'exécution de notre budget. 2009 a été mouvementée et secouée par la crise financière. Dans cet environnement instable, notre politique a été de ne pas avoir recours à l'emprunt pour financer nos investissements. Les prélèvements successifs que nous avons faits sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement depuis plusieurs années à hauteur de 1 voir 1,5 millions d'euros ont été stratégiques et nous ont permis de continuer à équiper la ville en réglant les entreprises sur nos fonds propres. Il faut souligner que notre encours de dette est de 750 € par habitant, alors qu'il est de 941 € pour les communes de même strate.

2) Les équipements et travaux : Nous n'avons pas emprunté mais nous avons continué à investir, et encore plus qu'en 2008. Les dépenses d'équipement et de travaux pour 2009 s'élèvent à 4 478 000 € (travaux de voirie, extension de l'école Paul Barles, équipements sportifs, réserves foncières, etc.). Ces travaux ont été financés à hauteur de 1 115 000 € par le Conseil général du Var, le prélèvement sur la section de fonctionnement pour 500 000 €, le FCTVA pour 751 000 € et des recettes diverses. Au cours de 5 dernières années, la Commune aura consacré par moins de 20 millions d'euros en dépenses d'équipement. Un de nos enjeux majeurs est que notre ville reste économiquement dynamique, et investir en est une des clés.

Je conclurai en précisant que, s'il est vrai que notre résultat de clôture est en baisse par rapport à 2008, il reste néanmoins positif de 261 000 €, et ce dans un espace économique national très fluctuant et fragile. Nous avons gardé le cap ; nos résultats globaux de 2009 le prouvent : un excédent de 1 330 000 € en section de fonctionnement, un excédent de 2 695 000 € en investissement. De quoi appréhender la suite sereinement !

De plus nos dépenses de fonctionnement ont progressé de 0.70% par rapport à 2008 et nos recettes de 0.80%, notre budget se stabilise et notre challenge pour les années qui viennent est d'augmenter nos recettes (et nous avons déjà des pistes concernant les 2 sections) et de continuer à gérer avec sagesse nos dépenses. »

**Christine Lanfranchi-Dorgal,**  
adjointe déléguée aux finances.



## 1- BUDGET PRINCIPAL

### A- PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le Compte Administratif retrace l'exécution du Budget 2009 de la commune dont il constitue la dernière étape. Les principales caractéristiques de la vie financière de la commune lors de l'exercice 2009 sont les suivantes :

#### Un effort d'équipement continu

L'équipement de la ville en infrastructure s'est accéléré en 2009. Il s'agit de 4 478 370 € (3 927 996 € en 2008) investis au cours de cet exercice en acquisitions mobilières, immobilières et en travaux de bâtiments et de voirie. Le montant brut des dépenses d'équipement par habitant est de 301 €. Ces dernières représentent 76 % des dépenses réelles d'investissement et 34 % des recettes réelles de fonctionnement. L'effort d'investissement est donc supérieur à la moyenne des communes

de même strate démographique (29 % des recettes de fonctionnement). Au total, ces 5 dernières années, la Commune aura consacré 20 425 223 € en dépenses d'équipement.

La section d'investissement 2009 a été principalement financée par :

- des subventions, à hauteur de 1 252 965 €, dont 1 115 023 € attribuées par le Conseil général (et 9 914 € par le Conseil régional).
- le FCTVA pour 751 387 €
- le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour 500 000 €
- la TLE pour 498 723 €

La Commune n'a pas recouru à l'emprunt en 2009, s'appuyant sur son large autofinancement (les 134 346.40 € inscrits en recettes correspondent à des écritures de régularisation concernant des emprunts des années antérieures demandées par la Perception).

#### Une dette communale modérée

Cette année encore, la dette communale par habitant est faible comparativement aux communes de même strate démographique.

#### Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement prévues au Budget 2009 est de 99 %, identique à celui des recettes de fonctionnement. Cela traduit une bonne évaluation des dépenses et recettes. Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont, comme les années précédentes, largement inférieures à la moyenne nationale : elles sont de 846,86 € contre 1056 € pour les communes de même strate (soit 25% inférieures).

Les plus gros postes de dépenses de fonctionnement sont :

- les dépenses de Personnel pour 6 905 697 €, dont l'augmentation a été réduite de 1,5 point. Ce montant représente 55,3 % des dépenses réelles de fonctionnement ce qui situe notre commune légèrement en-dessous de la moyenne nationale des communes de même strate (56.20%).
- les charges à caractère général, pour 3 110 326 €, restent maîtrisées. Elles se situent à un niveau inférieur de 3 % à celles de 2008.

Concernant les recettes de fonctionnement, les postes les plus importants sont :

- les impôts et taxes pour 7 916 546 €. Avec un produit des impôts directs de 381 € par habitant contre 481 € pour les communes de même strate et des recettes réelles de fonctionnement de 887 € par habitant contre 1255 € en moyenne, la Commune dispose de ressources de fonctionnement moindres que la moyenne nationale.
- les dotations et participations pour 4 046 125 €.

### FONCTIONNEMENT (€)

Niveau de vote	Dépenses	Niveau de vote	Recettes
Charges à caractère général	3 110 326	Prod. services du dom.	628 150
Charge de personnel	6 905 697	Impôts et taxes	7 916 547
Autres ch. de gest. cour.	1 904 177	Dotations et participations	4 046 125
Intérêt de la dette	529 888	Autres recettes fonct.	602 539
Déficit reporté	-	Excédent reporté	-
Autres dépenses de fonct.	482 097		
Vir. à la section d'inv.	15 000, 00		

### INVESTISSEMENT (€)

Niveau de vote	Dépenses	Niveau de vote	Recettes
		Dotations et participation	1 766 322
Rbt de la dette	1 245 248		
Équipement	4 478 370	Équipement	1 387 312
Autres op. financières	7 259	Autres op. financières	345 267
Résultat reporté	-	Résultat reporté	-

**TOTAL (Fonct.) DEPENSES : 12 932 185 - RECETTES : 13 193 361**

**TOTAL (inv.) DEPENSES : 5 730 877 - RECETTES : 3 498 901**

# Compte administratif 2009

## B- EXÉCUTION ET RÉSULTAT 2009

### Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2009 s'élèvent à 12 932 185,21 €. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 13 193 361,44 €. Le résultat de l'exercice 2009 est de + 261 176,23 € (contre 459 283,46 € en 2008).

Le résultat à la clôture de l'exercice précédent était de 1 572 148,23 €.

Sur ce résultat, 500 000 € ont été affectés à l'investissement ce qui ramenait l'excédent reporté de fonctionnement 2008 à 1 072 148,23€.

Le résultat global de fonctionnement 2009 s'élève à 1 333 324,46 € (résultat 2009 + résultat reporté 2008).

Le virement de la section de fonctionnement s'élèvera à 400 000 €. Le résultat qui sera affecté à la section de fonctionnement sera de 933 324,46 €.

### Investissement

Les dépenses d'investissement 2009 s'élèvent à 5 730 877,07 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 498 900,82 € (elles incluent la part affectée à l'investissement 2008 d'un montant de 500 000 €). Le résultat de l'exercice est de -2 231 976,25€. Le résultat à la clôture de l'exercice précédent était de 3 593 985,14 €. Le résultat global d'investissement 2009 s'élève à + 1 362 008,89 €

(résultat 2009 + résultat reporté 2008).

Les restes à réaliser 2009 sont :

- pour les dépenses : 535 702,51 €  
- pour les recettes : 538 779,63 €



## VOLUMES ET RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Section	Résultat 2008 reporté	Dépenses 2009	Recettes 2009	Résultat de clôture
Investissement	3 593 985,14	5 730 877,07	3 498 900,82	+ 1 362 008,89
Fonctionnement	1 072 148, 23	12 932 185,21	13 193 361,44	+ 1 333 324, 46
Total	4 666 133, 37	18 663 062,28	21 358 395,63	+ 2 695 333, 35

## 2 - BUDGETS ANNEXES

### A - VOLUMES ET RÉSULTATS DU SERVICE DE L'EAU

Section	Résultat 2008 reporté	Dépenses 2009	Recettes 2009	Résultat de clôture
Investissement	- 711 498,20	575 955,71	1 325 042,37	+ 37 588,46
Fonctionnement	0	1 407 519,31	1 814 529,16	+ 407 009,85
Total	- 711 498,20	1 983 475,02	3 139 571,53	+ 444 598,31

### B - VOLUMES ET RÉSULTATS DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Section	Résultat 2008 reporté	Dépenses 2009	Recettes 2009	Résultat de clôture
Investissement	- 2 425 513,90	822 181,64	3 272 337,92	+ 24 642,38
Fonctionnement	0	898 723,66	1 172 417,78	+ 273 694,12
Total	- 2 425 513,90	1 720 905,30	4 444 755,70	+ 298 336,50



### LE FISAC : Bilan de la phase 1 à mi-parcours

#### Volet investissement :

**Action 1 :** Aménagement du parking du Souvenir Français et de l'impasse des Aires.



**Action 2 :** Aménagement du parking de la basilique et de la rue de la Glacière.

**Action 3 :** Liaison douce du parking du Souvenir Français au centre-ville.

Les travaux de l'action 1 ont débuté. Tous les travaux devraient être terminés dans le mois de novembre 2010, achevant ainsi la phase 1 du FISAC.

#### Volet fonctionnement :

**Action 1 :** Communication de l'Association des Commerçants et Artisans

- Création d'un nouveau logo : il sera présenté officiellement en septembre et visible sur la communication des prochaines animations organisées par l'association. Il sera également affiché sur les vitrines des commerçants adhérents.

- Réalisation d'une *newsletter* interne : tous les adhérents reçoivent la *newsletter* bimestrielle depuis le mois de janvier (trimestrielle les mois l'été).

- Création d'un *jingle* radio : en cours.

**Action 2 :** le Marché Provençal  
Le Marché Provençal a lieu tous les di-

manches matin en centre-ville jusqu'à la fin du mois de septembre. Les artisans et producteurs sont privilégiés pour proposer des produits diversifiés et de qualité. Des animations viennent agrémenter le marché certains dimanches (groupe de folklore provençal, balades à dos d'âne ou à poney).

**Action 3 :** La Fête de la Soupe

Elle aura lieu le samedi 6 novembre 2010 en centre ville, toute la journée. L'objectif est de créer un moment d'échange et de convivialité, où chacun serait acteur de la fête : les associations, les écoles, tous les Saint-Maximinois sont invités à participer à cette journée.

**Action 4 :** Étude de la signalétique

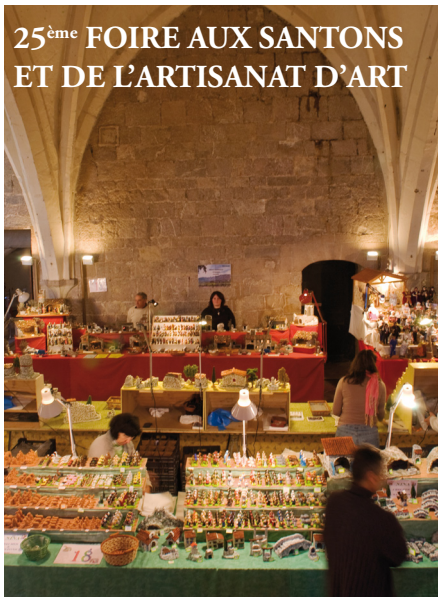
Une étude de la signalétique est en cours : état des lieux de la signalétique routière, commerciale et touristique de la commune, et proposition d'un projet de signalétique adaptée pour faciliter les circulations automobiles et piétonnes.

### LE PROJET URBAIN PRÉSENTÉ AUX FORCES ÉCONOMIQUES



68 entreprises étaient représentées par plus de 150 personnes venues écouter la présentation par les élus du projet urbain. Toutes les zones commerciales de la ville étaient représentées. Les commerçants du cœur de ville, préoccupation centrale de la politique municipale, ont montré leur intérêt pour les réalisations en cours et à venir en assistant nombreux à cette soirée (70% des entreprises présentes).

25<sup>ème</sup> FOIRE AUX SANTONS  
ET DE L'ARTISANAT D'ART



Le magnifique Couvent Royal est un lieu de prédilection pour accueillir le meilleur de l'Art Santonnier et des Artisans Créateurs. Pour la plupart des santonniers de notre région, berceau de la profession, c'est l'un des premiers et des plus importants rendez-vous, celui où ils viennent présenter leurs dernières créations et où le public s'immerge enfin dans une ambiance presque mystique. Cet événement ouvre la période privilégiée de l'Avent qui conduit vers les Fêtes de Noël. Pour les milliers de visiteurs toujours fidèles à ce rendez-vous, c'est le premier salon qui permet d'acquérir le petit santon qui manquait à la crèche ou le cadeau qui garnira l'arbre de Noël. Et les Artisans d'Art sont fiers de venir y exposer leurs œuvres !

*Samedi 20 novembre 9 h30 - 18 h*

*Dimanche 21 novembre 9 h - 18 h*

Couvent Royal - Place Jean Salusse -  
Hôtel de Ville - **Entrée libre**



LA SAISON THÉÂTRALE  
D'AUTOMNE :  
LE RÉGAL TANT ATTENDU  
PAR LES AMATEURS

Des comédies brillantes, joyeuses, caustiques ; un réel cocktail de vitamines, celles que procurent le rire et la bonne humeur. Quoi de plus naturel pour les spectateurs ?!

*Samedi 9 octobre*

21h00, Salle des Fêtes

**SALADE DE NUIT**

Une comédie de Christian Dob  
Mise en scène de Thierry Petru

Recette pour débrider vos soirées :  
Prenez trois copines qui ne sont plus  
revues depuis le lycée,  
Faites-les revenir toute une soirée,  
Mélangez leurs souvenirs,  
Incorporez révélations et fous rires,  
Arrosez de Tequila,  
Secouez le tout...  
C'est prêt : Riez !!!  
À déguster sans modération

*Samedi 6 novembre*

21h00, Salle des Fêtes

**S.O.S. HOMMES EN DETRESSE**

Une comédie de Jean-Marie Magnoni  
et Jérôme Paquette  
Mise en scène par Gilles Belomi et Jérôme Paquette  
Avec Gilles Belomi et Jean-Marc Magnoni

Les hommes sont parfois de petites choses fragiles, et c'est ce qui fait leur charme ! N'est-ce pas mesdames ? Victor, un heureux producteur de films X, et Hector, un acteur raté et mal dans sa peau, vont vous le prouver très joyeusement. Entre crises de nerfs, déclarations d'amour et faux suicide, les sentiments dérapent et la vérité éclate pour notre plus grand plaisir !

*Entrée : 15 € - Pass : 25 € pour les deux représentations*

SOUVENIRS D'UNE SAISON 2010  
RÉUSSIE !





## LE SPECTACLE CONTINUE APRÈS L'ÉTÉ



### *Dimanche 5 septembre*

17h00, basilique : **Concert d'Orgues**  
**Laurent Beyhurst**, titulaire des Grandes Orgues historiques de Seurre.

Œuvres diverses :

S. Aguilera de Heredia, J.J. Beauvarlet-Charpentier, D. Buxtehude, F. Correa de Arauxo, B. Focroulle, J.L. Krebs, J.B. Lully, H. Scheidemann.

### *Dimanche 3 octobre*

17h00, basilique : **Concert d'Orgues**  
**Étienne Baillot**, Titulaire des Grandes Orgues historiques de la cathédrale de Dôle.

Œuvres diverses :

J.S. Bach, L. Marchand, J. Pieterszoon Sweelinck, F. Tunder, A. Van Noordt.

## SAINT-MAXIMIN, VILLE DE TOURISME !



Depuis 1995, l'Office Municipal du Tourisme de Saint-Maximin est classé, avec 2 étoiles. Ce label est attribué par la Préfecture pour une durée renouvelable de 5 ans.

Dans notre ville, il a toujours été renouvelé, et cette année encore ! Car l'Office Municipal du Tourisme répond à tous les critères de qualité correspondant à cette distinction : toutes commodités pour les touristes (W.C., parking, cabines téléphoniques, etc.) à moins de 100 mètres, cinq langues parlées, des documents sur la vie de la ville et du territoire, dont les principaux sont disponibles en six langues, etc.

Ce classement est un signe important à destination des visiteurs estivaux. Il leur indique qu'ils trouveront à Saint-Maximin les prestations sérieuses et de qualité, auxquelles les touristes sont particulièrement attentifs : liste d'hébergements, restauration, etc., et surtout la compréhension des langues étrangères.

Enfin, ce label est une condition *sine qua non* du classement en commune touristique, qui serait la reconnaissance du dynamisme de la politique touristique de la commune, politique qui veut continuer à accueillir chaque année toujours plus de visiteurs, pour une ville toujours plus vivante !

« Panem et circenses », cette formule attribuée au poète satirique Juvenal date de l'antiquité romaine, plus précisément du 2<sup>ème</sup> siècle avant J-C, période au cours de laquelle pour éviter les émeutes et les révoltes, les consuls et les empereurs avaient organisé des distributions de farine gratuite, avec l'aide des boulangers devenus fonctionnaires d'Etat.

Plus de 2000 ans plus tard elle est plus que jamais d'actualité !

Au moment du vote du budget, le conseil général nous a annoncé qu'en raison de la « crise » il allait falloir se serrer de nouveau la ceinture, et qu'on n'allait pas pouvoir faire autrement qu'augmenter les impôts.

Chose promise, chose due, chacun pourra d'ailleurs le vérifier dans quelques jours, au moment du paiement des taxes locales !

De son côté le Maire de Saint Maximin nous explique régulièrement que la commune n'est pas riche et que nos ambitions (déjà pas très élevées) doivent être mesurées.

Et dans le même temps on constate au quotidien la multiplication des inaugurations, des apéritifs, des repas, des spectacles gratuits visant à séduire les électeurs pour les inciter à glisser le moment venu le bon bulletin dans l'urne.

Car, au cas où ça aurait échappé à quelqu'un, nous sommes en année pré électorale. L'an prochain c'est le titre du grand patron qui est remis en jeu et là, on ne plaisante plus ! C'est tout un système qu'il faut préserver.

Peu importe le prix à payer, il faut rencontrer un maximum d'électeurs, leur promettre ce qu'ils ont envie d'entendre, les flatter, et tenter de les séduire.

Il est vrai que cette pratique n'est pas une spécificité locale. Elle a tendance à se développer un peu partout mais il y a tout de même des limites.

L'an dernier, uniquement dans le budget de la commune de Saint Maximin ce sont 220 000 € qui ont été consacrés aux dépenses d'apéritifs et de réception, montant auquel il convient d'ajouter tout ce qui est pris en compte directement par le conseil général.

Dans ce registre, a été offert au printemps un grand cocktail à la salle des Fêtes pour fêter ... une subvention, et, au mois de juillet, a été baptisé un giratoire mis en service ... il y a environ une quinzaine d'années.

Bref, toutes les occasions sont bonnes pour entretenir et tenter d'élargir la clientèle électorale.

De notre côté nous préférierions une multiplication des réunions au cours desquelles les élus pourraient échanger avec les citoyens sur l'avenir de leur cité. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour, la politique est quelque chose de trop sérieux pour être débattue avec le peuple.

Les citoyens sont invités à boire, manger et surtout bien voter. Le reste, ils n'ont pas à s'en soucier puisque d'autres s'en chargent pour eux.

Les élections cantonales auront lieu en mars 2011, à ce régime là, les neuf prochains mois risquent de nous coûter fort cher !

Toutes les informations sur la vie de votre commune (vie associative, manifestations, randonnées, compte rendu des conseils municipaux ou communautaires...) sur le site <http://www.saintmaximin2008.fr>

## État civil

### *Ils sont venus au monde*

Lola Alves Cortinhas, le 17 juin  
Louan Decaix, le 04 juin  
Margot Degioanni, le 21 juin  
Arthur Despinsasse, le 19 mai  
Louane Dettori, le 24 mai  
Lucas Ech Chihi, le 28 mai  
Camille Fermon, le 27 mai  
Jules Goux, le 04 juin  
Candice Grondin, le 29 mai  
Gabrielle Guerrere, le 27 mai  
Johan Guiol Quantin, le 30 mai  
Evan Laporte, le 2 juillet  
Camellia Latrach, le 31 mai  
Angela Maurin, le 17 juin  
Marine Morganti, le 07 juin  
Léo Ponce, le 25 mai  
Antoine Quesada, le 17 juin

Jan Van Beveren, le 16 juin  
Clément Weil--Conroy, le 2 juillet

### *Ils se sont dit «oui»*

Julien Alessandrello &  
Floriane Caramanna, le 26 juin  
Hervé Axisa & Patricia Chapouton,  
le 10 juillet  
Yoan Baudino & Cécilia Bellini,  
le 28 août  
François Bertaut & Marjorie Lanoir,  
le 24 juillet  
Ludovic Conte &  
Florence Archimbaud, le 3 juillet  
Sébastien Duclaux &  
Laurence Mayen, le 24 juillet  
Alexandre Dupont & Muriel Vicens,  
le 5 juin

Éric Eckel & Selet Mehmedova,  
le 29 juillet  
Olivier Fedele & Rebecca Khalifa,  
le 31 juillet  
Nicolas Fernandez & Marjorie  
Schick, le 26 juin  
Hervé Fina & Audrey Maufroy,  
le 10 juillet  
Tanguy Girault & Claire Mitzner,  
le 10 juillet  
Michaël Granier &  
Christelle Davoine, le 10 juillet  
Nourridine Horma &  
Aouatif Khalouki, le 17 juillet  
Nicolas Julien & Aurélie Sauvaire,  
le 3 juillet  
Stéphane Laureyns &  
Christine Dragone, le 14 août

### LES SERVICES COMMUNAUX À L'HONNEUR

Des agents communaux unis par l'intérêt général travaillent toute la saison pour que votre été soit réussi ! En particulier...

#### Les services qui font vivre l'été à Saint-Maximin

Services Techniques : matériel pour les manifestations, Propreté, Bâtiments, Eau et Assainissement, Espaces verts, Travaux, l'équipe du jardin de l'Enclos Service Culturel

Police Municipale

Les animateurs du service Politique de la Ville

#### Les services qui préparent la rentrée

Bureau des Affaires Scolaires

Agents Techniques des écoles

Services Techniques : Travaux

Sports et Vie Associative

*Un grand merci à eux !*

### BON ANNIVERSAIRE !



Xavier Le Bideau & Cindy Durand,  
le 21 août

Tony Lejeune & Carole Vinay,  
le 17 juillet

Nicolas Marguerier Pignatel &  
Laure Brémond, le 7 août

Laurent Molinary &

Simonne Descours, le 2 juillet

Jérôme Page & Donatella Aresti,  
le 31 juillet

Jean-Michel Paulhe &

Aurélié Boccassini, le 17 juillet

Frédéric Pellat-Finet &

Sabrina Tavares, le 12 juin

Xavier Pieux & Catherine Forestier,  
le 21 août

Marc Piller & Carine Combes,  
le 23 juin

### UNE ADJOINTE DÉCORÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR



Le 2 juillet dernier, dans une salle des fêtes comble malgré la chaleur, Simone Couture, 3<sup>ème</sup> adjointe au maire, déléguée aux affaires sociales, aux manifestations et la sécurité, a reçu des mains du Président du Conseil général du Var, Horace Lanfranchi, les insignes de la Légion d'Honneur.

Car cette dame représente des valeurs dont tous sont admiratifs : la générosité, la persévérance, la lutte contre les injustices, entre autres qualités. Son parcours professionnel a été salué : infirmière à l'Hôpital Enfants de la Timone puis en psychiatrie à l'Hôpital Edouard Toulouse à Marseille. Mais c'est surtout son engagement associatif qui a été souligné : depuis plusieurs décennies, elle est membre ou marraine de nombreuses associations locales. Point d'orgue de ce parcours de la générosité, Simone Couture est aujourd'hui Présidente de la Section Saint-Maximin de la Croix Rouge Française. Toujours dans l'abnégation, elle a tenu à mettre en avant le travail de l'équipe de bénévoles qui l'entoure dans ce sacerdoce. Ce fut une belle soirée, en l'honneur d'une grande dame.

Avec une telle élue, Saint-Maximin et ses habitants ont de quoi être fiers !

Le 31 juillet, trois pensionnaires de l'EHPAD ont fêté leur anniversaire : A. Inghilterra (à gauche), 89 ans, J. Kula (à droite), 83 ans et (au centre) la doyenne, H. Rondello, 107 ans ! Avec elles pour ce grand moment, trois adjoints au maire : C. Lanfranchi-Dorgal, S. Couture et O. Barrau.

Stéphane Pitaut &  
Anne-Sophie Jasinski, le 19 juin  
Noël Poussel & Brigitte Hereyre,  
le 28 août  
Sébastien Recours & Caroline Rossi,  
le 17 juillet  
Michel Sanchez & Francine Langlois,  
le 7 août  
Lionel Tonelli & Amandine Farrugia,  
le 28 août



### *Ils nous ont quittés*

Marcel André, le 12 juillet  
Maurice Combe, le 13 juin  
Claude Copon, le 05 juillet  
Ludovic Devitch, le 5 juin  
Michel Fouan, le 28 mai  
Loïc Geraudey, le 10 juin  
Micheline Gianotti épouse Martel,  
le 26 juin  
Nicole Richard épouse Olivier,  
le 11 juillet  
Juliette Ripert veuve Marcangeli,  
le 28 juin  
Nubuyoshi Tamura, le 9 juillet

L'OPÉRATION MÛCENAT BASILIQUE SE POURSUIT

*Consolider les restaurations du XX<sup>e</sup> siècle*

La couverture actuelle du flanc Nord, attenant au Couvent royal, a été en grande partie restaurée dans les années 1930.

Les tuiles avaient alors été remplacées par une terrasse constituée de dalles à recouvrement et couvre-joint en béton armé.

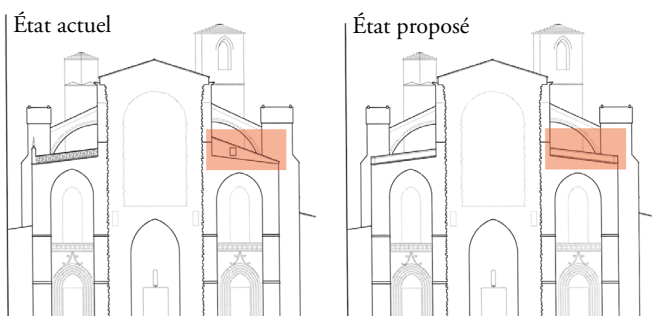
Ces travaux donnent un fondement de travail pour la restauration du flanc Sud.

À cette époque, une balustrade avait été établie entre les contreforts. Aujourd'hui, cette balustrade est en très mauvais état ; elle est peu épaisse et dépourvue de calages ; elle a été amputée de son couronnement, déposé en raison du risque induit sur la voie publique, et reste potentiellement dangereuse.

C'est cette intervention qui concernera le flanc Nord de la basilique.



*Réparer, sécuriser et embellir*



\*L'intervention corrigera la dissymétrie entre les zones Sud et Nord de la façade

Le porche principal n'a jamais été réalisé mais l'état d'inachèvement de la façade ne permet pas une reconstitution de la partie centrale absente. Ce n'est donc pas là-dessus que se concentreront les travaux.

Au pignon du collatéral Sud, on prévoit de revenir à une pente proche des terrasses initiales. Le respect de la trace observée s'impose, mais l'élément de couronnement reste à déterminer. L'on pourrait soit répliquer la balustrade

ajourée existant côté Nord, soit renoncer à la balustrade ajourée et traiter le couronnement des deux pignons en balustrade pleine. Dans les deux cas, la fermeture sera constituée d'un mur appareillé afin de conserver la lecture de ce point particulier.

Dans les années 1980, une grande partie des fenêtres a été restaurée. Mais certaines demeurent dépourvues de vitraux, et ceux qui restent en place sont en très mauvais état, voire dangereux.

Ils ont été stabilisés provisoirement. Le seul décor des vitrages est un foisonnement de plomb qui sera soit conservé soit répliqué.

De plus, les parements en pierres tendres des encadrements sont érodés. Il est prévu de reprendre deux baies complètes de la nef et quelques parements sur des baies partiellement traitées antérieurement. À l'étage inférieur, les encadrements externes sont très dégradés. Il est aussi prévu de reprendre la baie de la chapelle Sud-est.

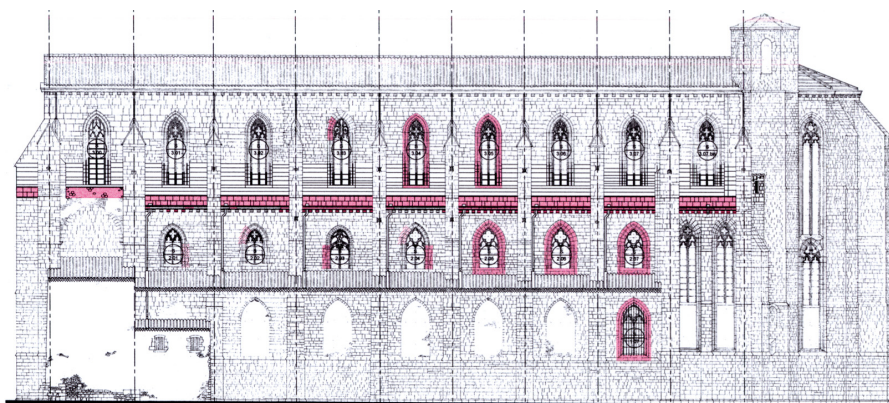


La souscription publique mise en œuvre pour la restauration de la basilique Sainte Marie-Madeleine a pour objectif de mobiliser le mécénat populaire.

Cette opération s'inscrit dans une volonté politique forte d'innover en se tournant vers de nouvelles sources de financement. Ainsi, la commune réaffirme son souci d'alléger la charge financière de ces travaux afin qu'elle

pèse au minimum sur le budget de la commune, et donc sur ses habitants. La mobilisation de tous fera le succès de cette démarche entreprise par les services communaux sous l'impulsion volontariste de vos élus.

## Une restauration « sauvetage »



La couverture du collatéral Sud présente d'importantes faiblesses, dues à la présence récurrente de pigeons et à l'importance des précipitations ponctuelles propres à la région.

En outre, un mobilier tout à fait exceptionnel est conservé dans le collatéral Sud, comme dans l'ensemble de l'édifice. De solides travaux de restauration sont donc réellement indispensables pour protéger ce patrimoine.

Il est prévu d'établir une couverture métallique (cuivre) à faible pente qui serait fonctionnellement et architecturalement proche des formes initiales. Un tuyau de descente doit être mis en place afin d'éviter le déversement direct actuel sur la couverture du collatéral. Cela effectué, la couverture en tuile des chapelles Sud sera moins exposée puisqu'elle ne subira plus la chute des eaux des toitures dominantes. Les chapelles intérieures et leur mobilier seront donc mieux protégés.

Une souscription publique a été lancée par Monsieur le maire et J.C. Madet, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine.

Ce lancement a eu lieu le 2 juillet dernier au Couvent royal, en présence notamment du Président du

Conseil général du Var, Horace Lanfranchi.

Le début d'une belle aventure pour la restauration de la basilique !

Photo : H. Lanfranchi, A. Pénal, J.C Madet et le père Etienne.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Un outil moderne au service de la préservation du patrimoine

La Fondation du Patrimoine est un organisme national privé indépendant reconnu pour son action qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Son organisation décentralisée s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Elle dispose d'instruments très incitatifs. Le label peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

[fondation-patrimoine.com](http://fondation-patrimoine.com)



Basilique  
Sainte Marie-Madeleine

Comment souscrire ?



Des bons de souscription seront mis à disposition dans la basilique et auprès de l'Office du Tourisme ; ils seront à déposer dans les urnes installées à cet effet.

Les bons seront également téléchargeables sur le site de la ville, pour un paiement par courrier.

Dès le mois de septembre, un paiement en ligne sera possible, en cliquant sur le lien vers le site de la Fondation du Patrimoine. Celle-ci délivrera un reçu fiscal à tous les généreux donateurs.



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2010

*Saint-Maximin, au cœur d'un Pays d'Art et d'Histoire, lieu privilégié pour ce rendez-vous culturel d'exception, vous invite à la découverte de son prestigieux patrimoine.*

PROGRAMME



**Exceptionnel** : Visite libre de la sacristie avec présentation de la Chape de Saint-Louis d'Anjou et des trésors de l'Église.

**Vendredi 17 septembre**

Avant-première : Présentation 'Quatre Saints radiographiés'  
Retour d'étude des panneaux 'Abellon' après restauration.

**Samedi 18 septembre**

17h00, Chapelle du Couvent Royal :  
Concert gratuit  
Hugues Leclere - Piano

Programme :

F. Chopin

Nocturne op.9 n°2 en mi-bémol majeur

Nocturne op. 72 en mi mineur

Ballade n°1 en sol mineur op. 23

Ballade n°2 en fa majeur op.38

R. Schumann

Fantaisie en ut majeur op.17

*Expositions, visites guidées, conférences, ateliers, animations surprises, soirée « Au temps du Roi Soleil », etc. Des animations pour toute la famille, pour tous les publics, des curieux aux connaisseurs en passant par les amateurs de patrimoine. Tout le cœur de ville vous accueillera dans une ambiance chaleureuse.*

21 h 00, Parvis de la basilique :

Soirée cinéma spéciale 'Au temps du Roi Soleil' pour fêter le 350e anniversaire de la venue de Louis XIV à Saint-Maximin

**Dimanche 19 septembre**

Conférences - Diapositives

Salle du Conseil (Hôtel de Ville) :

**Armel et Laurence Brucelle** vous invitent à la découverte de :

10h30 : 'Patrimoine en Provence'

14h30 : 'Châteaux de Provence'

16h30 : 'Les Palais de la Côte d'Azur'

11h30 : Inauguration du Parcours Patrimoine

17h00, basilique : Concert d'orgues

Audition par **Pierre Bardon**, organiste titulaire des Grandes Orgues de la basilique

Samedi et dimanche, 14 h - 17 h, place Jean Salusse : Animations surprise pour enfants autour du patrimoine et de l'histoire de la ville

HORAIRES DES VISITES GUIDÉES

Samedi 18 septembre

De 10h à 11h

Basilique et Couvent Royal

De 11h à 12h

Quartier Médiéval et Basilique

De 14h à 15h / Pour les enfants

Basilique et Couvent Royal

De 15h à 16h

Quartier Médiéval et Basilique

De 16h à 17h

Couvent Royal et Basilique

Dimanche 19 septembre

De 10h à 11 h

Quartier Médiéval et Couvent Royal

De 11h à 12h

Quartier Médiéval et Couvent Royal

De 14h à 15h

Basilique et Couvent Royal

De 14h30 à 15h30

Basilique et Couvent Royal

De 15h30 à 16h30

Basilique et Quartier Médiéval

Toutes les informations auprès de l'Office Municipal du Tourisme et sur le site de la ville.